

Tribunes publiées dans le Journal n°83



Rahnia Hama

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons constamment eu à faire face aux volontés des gouvernements successifs de faire des économies, au détriment des collectivités locales.

Cette année ne dérogera malheureusement pas à la règle. Le gouvernement souhaite restaurer les finances publiques sur le dos des retraités (qui paieront plus de CSG) et des villes (qui auront moins de dotations).

Les collectivités pauvres se voient par ailleurs imposer de nouvelles charges, comme l'obligation de dédoubler des classes de CP pour les établissements scolaires des quartiers difficiles, pour un coût de 650 000€. Les villes riches, dépourvues de quartiers difficiles, n'ont pas à supporter ce coût. Le gouvernement contribue ainsi à appauvrir les villes pauvres et à enrichir les communes riches.

Si cette mesure est une très bonne chose pour nos enfants, elle reste cependant compliquée à appliquer pour des villes populaires qui sont déjà très pauvres. D'autant plus en ce qui concerne notre commune du Blanc-Mesnil qui consacre déjà un budget considérable pour la rénovation de nos écoles, afin de rattraper le retard accumulé depuis des décennies. Les écoles constituent le premier budget, en termes d'investissement, avec plus de 10 millions d'euros en quatre ans.

Si cela continue, l'État va nous imposer un choix: augmenter les impôts ou diminuer les services publics. Néanmoins, nous mettrons bien évidemment tout en œuvre pour que cette mesure soit appliquée dès la rentrée 2018. Pourtant, nous continuons de ne pas augmenter les impôts, car les Blanc-Mesnilois n'ont pas à payer pour les erreurs de technocrates qui ne connaissent pas la réalité du terrain.



Jean-Yves Souben

« Vert et Ouvert »

Président du groupe Vert et Ouvert

Une résidence à l'architecture majestueuse ...» autant d'annonces alléchantes pour justifier le bétonnage de notre ville. Ces constructions sont érigées sur des parcelles de notre patrimoine commun bradées à des promoteurs par le Maire et qui lui permettent de dépenser toujours plus dans l'évènementiel.

De nouveaux bâtiments poussent après la destruction de pavillons, témoins de l'histoire de nos banlieues. Christine Leconte, présidente du CROAIF* lance une alerte et déplore une baisse de la qualité des habitations construites par les promoteurs ces dernières années. La surface d'un trois pièces a diminué de 20 % en dix ans. Les chambres sont de plus en plus petites (environ 9 m²).

Les matériaux utilisés se révèlent moins pérennes. Les logements, qui coûtent moins chers à la construction coûtent en réalité beaucoup plus chers à terme. Les dépenses énergétiques (chauffage, eau chaude, cuisson...) atteignent 1800€/an en moyenne par ménage selon le ministère de l'écologie. Sur les panneaux annonceurs de nouveaux bâtiments aucun ne met en avant des avantages tels que « immeuble à énergie positive, toit végétalisé, chauffe eau solaire, récupérateur d'eau de pluie, isolation thermique et phonique » qui permettraient à leurs futurs habitants de diminuer le coût énergétique de leurs logements de façon durable et d'améliorer leur qualité de vie.

Dans ses promesses de campagne le maire promettait de « sauver nos pavillons » : en réalité il les noie sous le béton... « de belle facture » !

*CROAIF : conseil de l'ordre des architectes d'Ile de France



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil au cœur »

Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Nous regrettons vivement de ne pas avoir été conviés aux banquets des retraités de notre ville. C'est la première fois depuis des décennies que l'opposition municipale est ainsi écartée d'un moment important de la vie communale où les conditions conviviales sont propices à l'échange avec les élus, à l'écoute de ce que nos aînés nous disent sur leurs vies au Blanc-Mesnil.

D'autant plus important que le Conseil Consultatif des Aînés a été supprimé ainsi que la « semaine bleue ».

Cette dernière était un temps d'échanges et d'initiatives sur le vieillissement, l'apport social, associatif, économique, familial des retraités dans la vie locale. Les politiques publiques en matière de 3^e et 4^e âges ne peuvent se cantonner aux seuls divertissements, surtout quand nombre d'entre eux proposés par la ville sont aujourd'hui à des tarifs inabordables pour des petites pensions.

Des actions louables comme proxy navette (néanmoins financées par le «sponsoring», donc aléatoires) ne doivent pas masquer la capitulation de la municipalité dans le combat pour le 2^{ème} EHPAD, remplacé par un projet immobilier ou encore la désorganisation voulue du service municipal des aides à domicile et l'affaiblissement des prestations de nos centres de santé, où les personnels souffrent.

Le « temps libre » des retraités, mais aussi les problématiques de perte d'autonomie, de pathologies du vieillissement doivent faire l'objet de politiques complémentaires prenant réellement en compte toutes les situations.